



© alg-images

# LE POINT SUR

## L'EMPIRE OTTOMAN : SIX SIÈCLES D'HISTOIRE

**Olivier Bouquet,**  
professeur d'histoire  
moderne et contemporaine  
à l'Université Paris Diderot

### **Un empire à vocation universelle**    **Trente-six souverains**

Fondé en 1299 et dissout en 1922, l'Empire ottoman est l'une des plus vastes constructions politiques de l'époque moderne et contemporaine. À la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, il s'étend sur trois continents (Afrique, Asie, Europe), du Yémen à la Bosnie, de la Crimée au Soudan, de la Tunisie au Kurdistan. Il occupe jusqu'au tiers, ou au quart, selon les limites géographiques qu'on prête à celle-ci, de la superficie de l'Europe. Il est le dernier État impérial du Proche-Orient et la dernière expression de l'universalité du monde islamique. L'idéologie officielle, sunnite de rite hanéfite, s'impose à des populations chaféites et hanbalites – le malékisme est peu représenté –, mais aussi à d'importantes franges de la population chiïte (avec, en Anatolie, sa variante alévie). À l'exception du shah séfévide, pour les musulmans du Proche-Orient, le sultan est le *padishah* (empereur) de l'Islam.

Le premier souverain, Osman, donne son nom à la dynastie (*osmanlı*, ottoman). Trente-cinq monarques lui succèdent en ligne patrilinéaire directe. Fait remarquable dans l'histoire moderne et contemporaine, nulle autre dynastie ne gouverne l'Empire. Si le nom d'Empire ottoman (*Osmanlı İmparatorluğu*) ne s'impose en turc ottoman qu'au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, c'est que le gouvernement se pense avant tout comme un État qui est et demeure la "Prospérité sublime" ("*Devlet-i aliye*") du souverain. En tant que construction politique, il est situé aux antipodes de l'État-nation : son histoire nationale occupe moins de 10% de sa chronologie. La population est très hétérogène, composée d'une multiplicité d'ethnies dont les subdivisions varient au cours des siècles : Turcs, mais aussi Albanais, Arabes, Arméniens, Berbères, Coptes, Hongrois, Kurdes, Persans, Roumains, Slaves, Tatars ou Tziganes, notamment.

## L'importance du droit islamique...

Le judaïsme et les religions liées au christianisme sont nés dans des territoires devenus ottomans. Ils se sont maintenus en vertu des règles de la dhimma. Chrétiens et juifs vivent et commercent dans l'Empire. Mais, partout, les échanges sont conditionnés par le droit islamique. Un code d'éthique des affaires valide le caractère sacré de la propriété et impose le respect des contrats écrits et oraux. Le système politique repose sur le consensus. Il n'a rien de despotique : l'autorité du sultan est corsetée par la loi et conditionnée par les nécessités du temps. Il n'a rien de démocratique : il aménage les cadres d'une participation d'élites locales. Fait nouveau en terre d'islam, un droit séculier (*kanun*) est mis en forme aux *xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>* siècles. Plus tard, au *xix<sup>e</sup>* siècle, le gouvernement engage une entreprise de codification du droit et de sécularisation des institutions. Néanmoins, jusqu'à la toute fin de l'Empire, la charia demeure loi d'État.

## ... et des traditions

L'ordre universel du sultanat est fondé sur le poids des traditions. La référence au règne de Soliman le Magnifique (1520-1566) est un modèle à suivre en période de crise. La pérennité de l'Empire n'est pas mise en doute avant le *xx<sup>e</sup>* siècle, mais la théorie cyclique d'Ibn Khaldun, selon laquelle chaque dynastie possède en son sein les germes de sa propre décadence, suscite l'intérêt de lettrés du *xvii<sup>e</sup>* siècle. Il importe de revenir à une saine tradition tout en assurant au mieux le prélèvement des ressources. Ce principe forge l'organisation de la société politique ottomane, même si les catégories plus juridiques et symboliques que sociologiques sur lesquelles celle-ci repose évoluent : au milieu du *xix<sup>e</sup>* siècle, la distinction entre agents du sultan (*asker*) et population contribuable (*reaya*) est réaménagée par l'introduction de la notion de citoyenneté. L'administration centrale doit faire face à un défi majeur : elle a été initialement organisée au cœur d'un État militaro-fiscal en expansion. Or, à partir de la seconde moitié du *xvii<sup>e</sup>* siècle, les armées du sultan ne sont plus dirigées par une logistique monopolisée par l'autorité centrale et le Trésor ne parvient pas à remplir ses caisses autant que nécessaire. Le monogramme du sultan (*tuğra*) continue de le proclamer "toujours victorieux". Ses armées le sont de moins en moins.

### Défilé à l'occasion de la circoncision des fils du sultan Ahmed III

Gouache sur papier, Levni et atelier, 1720, Istanbul, Bibliothèque du Sérail, Topkapı

© Roland et Sabrina Michaud-skg-images



**Agha** : "maître"; titre donné aux officiers des janissaires et des eunuques du Palais.

**Akkuyunlu** : confédération turcomane qui règne sur l'Anatolie orientale, la Mésopotamie et l'Iran du xv<sup>e</sup> siècle au début du xvi<sup>e</sup> siècle.

**Alévi** : "partisan" d'Ali (cousin, gendre du prophète Mahomet et 4<sup>e</sup> calife).

**Asakir-i mansure-i muhammediye** : "soldats victorieux de Muhammed"; armée ottomane instituée à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

**Asker** : agent de l'État, militaire.

**Bedesten** : marché couvert où sont vendus les produits les plus précieux.

**Bey (beg)** : titre ottoman ("chef", "seigneur"), servant, en particulier en Anatolie, d'équivalent à l'arabe *emir*; également utilisé dans le sens de "Monsieur".

**Beylik** : émirat, principauté.

**Cadi (kadı)** : juge, magistrat.

**Course** : activité admise par le droit des gens dans laquelle le marin navigue pour son compte et ne s'en prend qu'aux ennemis de la puissance qu'il sert et dont il a reçu licence d'agir.

**Calife** : titre appliqué aux successeurs du prophète Mahomet.

**Chiite** : "partisan d'Ali", 4<sup>e</sup> calife du Prophète et de ses descendants.

**Chaféisme** : école juridique apparue au ix<sup>e</sup> siècle.

**Ciziye** : taxe de capitation levée sur les non-musulmans au titre de la protection du sultan.

**Dar al-harb** : "Maison de la guerre", territoires des mécréants.

**Dar al-islam** : "Maison de l'Islam", territoires de la Communauté des croyants, par opposition au *dar al-harb*.

**Derviche** : mystique errant mendiant; membre initié d'une confrérie soufie.

**Devşirme** : "ramassage"; système de recrutement de jeunes gens, originaires des Balkans le plus souvent, destinés à l'armée ou aux services du Palais et de l'administration.

**Dhimma** : contrat de protection accordé aux non-musulmans appelés à vivre en territoire d'Islam dans une situation d'infériorité juridique.

**Ghazi** : "héros", combattant de la foi.

**Grands Seldjoukides** : sultans fondateur d'un empire étendu (1038-1194), allant des steppes de l'Asie centrale à la Méditerranée.

**Grand Vizir (sadrazam)** : deuxième personnage de l'État ottoman.

**Hanbalites** : adeptes de l'école juridique fondée dans l'Irak abbasside du ix<sup>e</sup> siècle.

**Hanéfites** : adeptes de l'école juridique fondée au viii<sup>e</sup> siècle et remontant à Abu Hanifa, juriste et théologien mort à Bagdad en 767.

**Harem** : quartiers familiaux privés d'une maison, d'une résidence ou d'un palais, réservés à ses membres féminins.

**Ilmiye** : institution ottomane regroupant les savants dans les sciences religieuses, reconnus par un diplôme reçu auprès d'un professeur.

**Janissaires** : corps d'infanterie de l'armée ottomane.

**Karaman** : province d'Anatolie du Sud-Est, ayant Konya pour chef-lieu, tirant son nom des Karamanoğulları qui y règnent du milieu du xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

**Khédive** : "seigneur"; titre utilisé par le gouverneur général de la province d'Égypte et reconnu officiellement par la Porte en 1866.

**Kul** : esclave ou serviteur de la Porte.

**Madrassa** : "lieu où l'on dit, où l'on apprend"; institution d'enseignement supérieur où sont formés les oulémas.

**Malékisme** : école juridique se réclamant de Malik ibn Anas, établie dans les parties maghrébines de l'Empire ottoman.

**Mamelouk** : esclave; désigne aussi le sultanat installé au Caire (1250-1517).

**Memalik-i mahrusse** : "domaines protégés", c'est-à-dire l'Empire ottoman.

**Millet** : communauté ethno-religieuse; nation.

**Mufti** : jurisconsulte énonçant une opinion faisant autorité (fatwa).

**Oghouz (oğuz)** : nom d'un peuple turc; terme désignant aussi les langues turques de l'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est, dont le turc ottoman.

**Örf-i sultani** : initiative juridique du sultan, en vertu de laquelle celui-ci promulgue la loi séculière ottomane (*kanun*).

**Ouléma** : savant, théologien et membre de la cléricature religieuse (*ilmiye*).

**Pacha** : titre réservé aux dignitaires honorés des grades supérieurs de la hiérarchie civile et militaire.

**Question d'Orient** : ensemble des conséquences diplomatiques et militaires nées du recul territorial de l'Empire ottoman en Europe entre 1774 et 1923.

**Qurayshite** : descendant de la tribu du Prophète.

**Reaya** : simples sujets contribuables, par opposition aux *asker*.

**Régences** : gouvernorats ottomans du Maghreb caractérisés par une très large autonomie vis-à-vis de la Porte.

**Rescrit** : ordre impérial.

**Séfévides** : dynastie à la tête de l'État iranien (1501-1732) fondée par Ismaïl I<sup>er</sup>.

**Şeyh (cheikh)** : chef de confrérie, de tribu ou de village.

**Şeyh ül-islam** : chef de la hiérarchie religieuse.

**Seyyid (pluriel : sedat)** : descendant du Prophète.

**Shah** : "roi"; titre porté par le souverain iranien.

**Soufi** : adepte d'une confrérie mystique musulmane.

**Sublime Porte** : maison et résidence officielle du grand vizir; services de l'administration centrale.

**Sultan** : titre conféré par le calife à un chef militaire et porté par différents monarques du monde islamique dont le souverain ottoman.

**Sunnite** : adepte des partisans de la Sunna et de l'union communautaire; majoritaires dans le monde musulman, les sunnites s'opposent aux chiites.

**Tanzimat (Réorganisations)** : expression employée pour désigner l'action réformatrice menée au sommet de l'État (1839-1878).

**Tarikat** : voie, chemin, confrérie soufie.

**Teşkilat-ı mahsusa** : "organisation spéciale" secrète mise en place par les cadres du comité Union et Progrès en 1914.

**Timar** : concession faite par l'État à un particulier des revenus fiscaux produits sur une portion de territoire donnée en échange de services divers, le plus souvent militaires.

**Tuğra** : monogramme, chiffre (emblème calligraphique) du sultan.

**Üç beyi** : "bey de frontière", "seigneur des marches" en Asie mineure.

**Valide sultane** : mère du sultan.

**Vizir** : titre puis grade des hauts serviteurs du sultan.

**Wahhabites** : adeptes d'un mouvement politico-religieux défendu dans le centre de la Péninsule arabique par Ibn Abd al-Wahhab au xviii<sup>e</sup> siècle.

**Zaydites** : partisans d'un mouvement chiite apparu au ix<sup>e</sup> siècle et à l'origine de dynasties d'imams.

**Zimmi** : sujet non musulman du sultan appartenant aux "peuples du Livre", c'est-à-dire un chrétien ou un juif, soumis à des contraintes et à des charges spécifiques, mais protégé par le souverain.

## Du "temps nouveau" à "l'homme malade de l'Europe"

Pour enrayer le cycle des défaites militaires et développer son économie, le souverain doit établir son règne sous le signe d'un "temps nouveau" (*nizam-ı cedid*). Il lui faut se placer à l'école européenne tout en continuant d'assurer, fidèle à la tradition léguée par ses ancêtres, le "bon ordre du monde" (*nizam-ı alem*). La chronique politique et militaire des événements témoigne des difficultés rencontrées dans les entreprises de réforme de

l'État. En 1833, l'Égyptien Ibrahim Pacha, rebelle contre le sultan, parvient à Kütahya, distante de quelques journées de cheval d'Istanbul; en 1878, les troupes du tsar s'avancent jusqu'à San Stefano, situé à quelques verstes de Sainte-Sophie et de Topkapı. L'État du sultan devient "l'homme malade" de l'Europe. La formule date de l'avant-veille de la guerre de Crimée (1853-1856). Son auteur est le tsar Nicolas I<sup>er</sup>. Elle fait florès car elle rend compte de l'évolution des perceptions de l'Empire et des réalités qui y correspondent : depuis la bataille de Nicopolis (1396) et la prise de

## Glossaire

Constantinople (1453), les monarques européens et leurs généraux étaient constamment impressionnés par la transformation d'une chefferie semi-nomade en un empire étendu du Danube à la Crimée; entre la victoire navale russe remportée à Çeşme (1770) et l'entrée des troupes alliées à Istanbul en 1918, voyageurs et diplomates décrivent l'État du sultan comme une formation politique d'un autre temps. Si, à de multiples reprises, les puissances européennes proclament leur attachement au maintien de l'intégrité territoriale de l'Empire – c'est la "Question d'Orient" –, elles mettent en œuvre des ambitions nouvelles qui y portent atteinte.

### Des évolutions à analyser dans le temps long

Cet empire s'est pourtant maintenu jusqu'en 1922. Au fil de sa longue histoire, son administration s'est réorganisée. Son économie a progressé. Sa société s'est transformée. Sa population s'est accrue. Des métiers ont été détruits, d'autres ont été créés. Des productions se sont réduites, d'autres se sont développées. En vérité, l'évolution impériale n'est pas à lire sous le seul prisme d'une progressive domination politique et d'une dépendance financière accrue. Elle est à comprendre à la lumière de processus inscrits dans des espaces divers et des durées multiples à analyser dans le temps long, de la création de l'État médiéval d'Osman à la fondation de la République d'Atatürk.

## UNE PRINCIPAUTE DEVENUE EMPIRE

À ses débuts, autour de 1299, l'État ottoman est un clan pastoral oghouz transhumant installé en Bithynie orientale, au sud-est de la Propontide (mer de Marmara). Il fait partie des tribus turkmènes déplacées sous l'effet de l'avancée des Mongols. Il est composé de peuplades repoussées par la population citadine du plateau anatolien et massées sur la frontière occidentale de l'État seldjoukide de Konya, en quête de nouveaux pâturages. Il est situé aux abords du fleuve Sangarios, actuelle Sakarya, frontière entre Byzance et les émirats turcs renforcée par une ligne de forteresses. Cette frontière est un lieu d'échanges : les centres urbains chrétiens situés à proximité accueillent la production pastorale et artisanale des émirats et leur servent de foyers d'approvisionnement. Des deux côtés de la frontière, des Turcs christianisés assurent le développement des échanges commerciaux.

### Les conquêtes d'Orhan

On sait peu de chose des premiers chefs de la tribu. Ils sont l'objet de légendes et d'inventions historiques postérieures. Une monnaie frappée

au nom du premier souverain atteste qu'Osman avait un père nommé Ertuğrul. À l'évidence, les premiers beys voient dans leur territoire une base de départ pour une expansion à mener au détriment des possessions byzantines voisines. Assurés de leurs forces par l'intégration de mercenaires en quête de butin et le concours idéologique de juristes et d'hommes de lettres, les hommes d'Osman remportent en 1302 une importante victoire sur les Byzantins près de Nicomédie (Izmit). Vers 1317, Orhan, fils d'Osman, prend le commandement de l'armée. Il s'empare de places fortes à proximité de Brousse, devenue la première capitale ottomane en 1326. À la mort de son père, il crée une monnaie et engage une politique d'alliances – il épouse Théodora, fille de l'empereur byzantin Jean Cantacuzène en 1346. Le nouvel État se place sous l'autorité de la loi (*yasa*), développe des technologies militaires performantes et recherche l'autosuffisance économique. La création d'un corps de janissaires renforce l'organisation de l'armée et la mise en place d'une cavalerie efficace. Une idéologie de la conquête contre l'infidèle (*gazha*) s'inscrit dans l'héritage seldjoukide et les références au califat sunnite. Mais la pratique de l'islam, hétérodoxe et populaire, porte des influences chamaniques et prolonge des coutumes tribales turques.

### Bayezid I<sup>er</sup>, "sultan des terres byzantines"

Cette pratique assure le socle idéologique d'une expansion rapide et durable engagée au nord-ouest du beylik. Orhan prend Nicée (Iznik, 1331) et Izmit (1337), avant de franchir les Dardanelles. Il conquiert Gallipoli afin d'y établir une garnison (1354). Profitant du morcellement politique des Balkans, Murad I<sup>er</sup> (1362-1389) mène une constante guerre de position contre les Byzantins. Il s'empare d'Andrinople (Edirne, 1362-1371), défait les Serbes (prise de Niş, 1386) et les Bulgares lors des batailles de la Maritza (1371) et du Kosovo (1389). Son successeur Bayezid I<sup>er</sup> (1389-1402) poursuit l'expansion en Europe. À la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, les territoires de Thrace, Macédoine, Thessalie, Dobroudja (à l'est de la Roumanie actuelle), Bulgarie et d'une partie de l'Albanie sont sous administration directe; la Valachie et le sud de la Serbie sont des protectorats. Mais le sultan doit alors agir sur un autre front : les Karamanides d'Anatolie centrale ont profité de l'engagement ottoman en Europe pour organiser une coalition de beys anatoliens. Les Ottomans les défont et vainquent un par un, entre 1389 et 1398, les beyliks de Saruhan, Aydın, Mentché, Hamideli, Germiyan, Karaman et Sivas. En 1395, le prestige des Ottomans s'accroît : Bayezid I<sup>er</sup> obtient du calife du Caire le titre de "sultan al-Rûm" (sultan des terres byzantines), jusqu'alors détenu par le Grand Seldjoukide auquel, symboliquement, il succède. Par ce titre, il manifeste ses ambitions balkaniques autant qu'il revendique l'héritage romain (davantage assumé après la prise de Constantinople).

## Conséquences de la défaite contre Tamerlan

Auréolé par la victoire de ses troupes à Nicopolis contre une coalition européenne (1396), Bayezid I<sup>er</sup> établit son contrôle sur la rive droite du Danube. Mais il trouve face à lui un conquérant plus remarquable encore, qui s'est juré de contrecarrer l'expansion ottomane, le Turco-Mongol Tamerlan, qui anéantit ses armées et le fait prisonnier à la bataille d'Ankara (1402). Pour la première fois depuis un siècle, non seulement l'expansion est stoppée, mais le territoire est réduit : Salonique et le sud-ouest de la mer Noire reviennent sous le sceptre byzantin ; des émirats anatoliens sont reconstitués. L'État est divisé et affaibli par la guerre qui oppose les quatre fils de Bayezid I<sup>er</sup> pendant dix ans d'interrègne ; peu s'en faut qu'il ne disparaisse à jamais. Si Mehmed I<sup>er</sup> sort gagnant du combat fratricide en 1413, il lui faut rétablir les bases de l'administration et étouffer plusieurs révoltes. Fort de ces consolidations, son fils Murad II (1421-1444 et 1446-1451), reconquiert les territoires anatoliens tout en recentrant l'Empire en Europe – Edirne devient la deuxième capitale.

## L'EMPIRE DANS SA GRANDEUR

### La prise du "verrou" de Byzance

Au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, l'État byzantin est réduit à la portion congrue. Mehmed II le détruit, entre le siège de Constantinople (1453) et la prise de Trébizonde (1461). Par l'établissement d'un protectorat en Crimée (1475), il accroît la présence militaire ottomane en mer Noire et le contrôle des routes de la soie. En outre, il étend davantage les domaines à l'ouest (Serbie, Morée – dans le Péloponnèse –, en 1463 et 1464, Bosnie et Herzégovine en 1470, Eubée en 1478 et 1479, Albanie septentrionale) et à l'est (conquête de l'émirat des Candarides et de Karaman en 1475). Devenu un territoire élargi et compact du Danube à l'Euphrate et un voisin des États d'Europe centrale et méditerranéenne, l'Empire poursuit les guerres contre les Habsbourg et Venise (prise de Coron, Modon, Navarin, Lépante et Durrës).

### Extension en Orient et en Afrique du Nord

Selim I<sup>er</sup> (1512-1520) offre à l'Empire une expansion orientale accrue et une première implantation sur le continent africain : à la suite de la victoire de Çaldıran (1514) remportée contre le nouvel État séfévide, les Ottomans s'installent en Anatolie orientale et en Azerbaïdjan. Par la conquête de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte (1516-1517), ils mettent à bas l'Empire mamelouk et font entrer sous leur sceptre les villes saintes



**Tamerlan et le sultan Bayezid I<sup>er</sup> après la bataille d'Ankara (1402), Malfuzat-i Timuri**

Empire Moghol, d'après un original perse, xix<sup>e</sup> siècle, Londres, British Library

© akg-images-British Library

de La Mecque et de Médine. Dans la droite ligne de son père, Soliman prolonge l'implantation en Afrique : suzeraineté sur la régence d'Alger avec le concours de Barberousse, admis à siéger sous la coupole comme grand amiral de la flotte ; conquête plus difficile de la Tunisie àprement disputée aux Espagnols entre 1534 et 1574 ; domination de la mer Rouge jusqu'au Yémen (1521) et Aden (1538). Il profite du développement de la course et du dynamisme des régences barbaresques à l'ouest pour lancer sa flotte sur Tripoli (1551) et Djerba (1560). Soliman poursuit l'expansion territoriale au Proche-Orient (conquête de Tabriz et de Bagdad, 1534). De nouveau engagé contre le rival séfévide en tant que champion du sunnisme en 1548-1549 et en 1553-1554, il stabilise les frontières à l'est après avoir annexé

une bonne partie du Kurdistan et de l'Arménie orientale (1555). Par la prise de contrôle de la Méditerranée (Rhodes en 1522, Chio en 1566) et du reste de la mer Noire (campagne de Moldavie, 1538), il renforce les bases du commerce impérial. Mais le terrain militaire privilégié de Soliman, c'est l'Europe : au cours de son long règne, il n'y lance rien de moins que treize campagnes. Il est alors capable de déployer des armées approchant 100 000 hommes dotés de l'approvisionnement et des ressources militaires nécessaires. Fort de cette puissance, il prend Belgrade et Buda (1526). À la suite d'une campagne ultérieure en 1540, il occupe une partie de la Hongrie en 1541 qu'il place sous une administration plus directe qu'auparavant. Silencieuse devant Vienne (1529), il annexe le banat (marche-frontière) de Temeşvar (Timisoara, 1551).

## L'EMPREINTE OTTOMANE

En moins de deux siècles, les Ottomans ont détruit ou dominé la quasi-totalité des États qui les entouraient. Ils ont asservi et massacré des populations de trois continents, ont intégré juifs et chrétiens sous le statut de *zimmi*, ont enrôlé un nombre croissant de recrues au sein de régiments légers et de jeunes esclaves placés au service de la Porte (le *devşirme*). Ils ont couvert les espaces conquis de mosquées et de couvents et y ont diffusé les idéaux des hommes de la courtoisie (*şâh bey*) et de la mystique des derviches. Mais ils ont conservé la plupart des usages et des traditions des pays dominés et s'accommodent des pouvoirs locaux placés sous leur tutelle.

### "L'ombre de Dieu sur les terres"

Le sultan revendique la mission conférée jadis au Grand Selçoukide : étendre les frontières du monde musulman vers l'ouest. Entre le règne de Beykhat 1<sup>er</sup> et celui de Selim 1<sup>er</sup>, il fait siennes les traditions romaines (il devient *imperator*), turque (*şâh* dit *şâhân*) et islamique (il est sultan et *ghazi*). Au regard des musulmans de son temps, il tire son prestige du fait qu'il a réuni la communauté musulmane et repris la conquête des terres infidèles. L'émir de La Mecque lui écrit : "vous êtes supérieurs à nous et à tous les sultans de l'islam parce que vous avez conquis des pays appartenant aux Européens et à leurs pareils". De cette assimilation du souverain à sa mission islamique, la titulature de Soliman rend pleinement compte : "sultan des sultans du monde" et "sultan de l'Est et de l'Ouest", il est "l'ombre de Dieu sur les terres" et "le dispensateur de couronnes aux monarques de la Terre et de l'époque". Il néglige d'y ajouter un titre qui aurait marqué sa prééminence sur tous les souverains : celui de calife, qu'il ne met en avant qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle pour des raisons ponctuellement stratégiques (en obstacle à la politique d'expansion orientale de la Russie).

La phonétique du turc n'est pas très différente de celle du français. En revanche, son alphabet (latin depuis 1928) comporte des caractères qu'un Français ne lira pas spontanément de la bonne manière.

Turc	Prononciation
c	dj
ç	tch
ğ	y
ı (sans point)	sans équivalent
ö	eu (ö en allemand)
u	ou
ü	u
s	toujours sifflante
ş	ch

D'une part, depuis le xiii<sup>e</sup> siècle, le califat n'est plus considéré comme principe d'unité politique universelle. D'autre part, le sultan ne peut établir aucun rattachement à la généalogie qurayshite. En revanche, non seulement il investit le concept de califat d'une idéologie de conquête (*ghaza*), mais il poursuit une visée différente, ciblée et pragmatique : la protection des "deux saints sanctuaires" (La Mecque et Médine) et le contrôle des villes saintes (Jérusalem notamment).

### Le sultan, un législateur

Dans les territoires étendus par le *dar al-harb* et protégés au sein du *dar al-islam*, il revient au sultan de préserver la loi religieuse et d'en assurer le respect. Il ne peut ni en modifier la lettre ni en interpréter les dispositions – c'est là le privilège des muftis. L'un d'entre eux, Ebussuud, dispose néanmoins, au xvi<sup>e</sup> siècle, qu'il revient au sultan d'opter entre les diverses opinions émises par les juristes. Bien plus, il fait valoir le concept d'*orf-i sultani*, en vertu duquel le sultan dispose d'un droit d'initiative qui lui permet de promulguer une législation fondée sur la nécessité et la raison. Certes, le *kanun* doit en tout point se conformer à la charia – le "bon ordre du monde" en dépend. Mais, dans la pratique, il prévaut en bien des domaines (le vol ou l'adultère par exemple). Cette innovation est considérable : le sultan qui lui est le plus associé demeure, dans la mémoire officielle du régime, le "législateur" (*kanuni*) – c'est Soliman le Magnifique.

## L'ÉTAT OTTOMAN ET SES VOISINS

### Une armée redoutable et...

Dès ses premières décennies, l'État entretient des relations diplomatiques avec ses voisins, veille à se doter d'alliés et emprunte à leur cérémonial. Mais après 1453, le sultan ne considère plus aucun souverain chrétien ou musulman comme son égal et se soucie avant tout d'assurer la continuité

### La phonétique du turc

patrilinéaire de la dynastie : les mariages avec des princesses étrangères prennent fin. S'il pratique une diplomatie bilatérale avec ses voisins directs (Autriche, Hongrie, Pologne, Russie) aux *xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>* siècles, il n'attend aucune ratification des traités signés avec les Occidentaux. Bien administré et doté d'une puissante armée, l'État ottoman sait qu'il représente une menace grandissante aux yeux des puissances européennes, épouvantées par la prise de Constantinople, les avancées de Mehmed II jusqu'à Otrante (1480) et de Soliman jusqu'à Vienne (1529). Les raids dévastateurs régulièrement conduits sur les abords de la Croatie comme sur les côtes napolitaines alimentent la légende noire des Turcs. L'efficacité de la cavalerie ottomane et la capacité de lancer des offensives à tout moment déroutent les généraux européens et ébranlent l'esprit de croisade qui habite toujours les Européens.

### ... une diplomatie pragmatique

Mais la guerre ne fait pas tout. Les Ottomans se soucient de bâtir des alliances pragmatiques en fonction des rapports de force européens et des nécessités du commerce : alliance militaire franco-ottomane comme conséquence de l'antagonisme renforcé avec les Habsbourg, collaboration avec les Jagellon polono-lituanien, coopération politique et commerciale avec l'Angleterre et la Hollande. Ils savent conclure des trêves avec les États chrétiens (Autriche en 1547 ; Espagne en 1578) pour les rompre dès qu'ils estiment nécessaire de reprendre les hostilités avec des adversaires qui ne cessent d'être à leurs yeux des infidèles à combattre et à réduire. Les Ottomans ne sont pas moins implacables avec leurs rivaux musulmans : ils ont éliminé plusieurs États proche-orientaux (Karaman, Akkuyunlu, Mamelouks) et considèrent les Séfévides comme un danger idéologique et stratégique – le sort des envoyés du shah de Perse est souvent pire que celui des représentants chrétiens, pareillement menacés d'emprisonnement. Les sultans entretiennent des relations directes avec les souverains de tout bord et envoient des espions dans les pays infidèles. Au *xviii<sup>e</sup>* siècle, ils dépêchent plus régulièrement des ambassades ottomanes dans les capitales européennes. Des rapports (*sefaret-name*) sont alors rédigés, qui rendent compte des modes occidentales et des progrès techniques. Leur lecture suscite la curiosité et l'intérêt grandissant de la Porte.

## LA DÉFENSE DES DOMAINES

### Revers et replis

Sous Soliman, l'Empire atteint son extension maximale : les adjonctions ultérieures (Chypre en 1575 ; la Crète, envahie en 1645, dominée en

1669) sont des ajustements. Il ne s'agit désormais plus d'emporter des provinces entières, mais de stabiliser la frontière et de renforcer les dispositifs de défense. La défaite de Lépante (1571) engage un repli ottoman sur les parties orientales de la Méditerranée. La course (cf. glossaire) s'y développe aux *xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>* siècles, avant de décliner. La seule avancée à l'ouest est la prise d'Oran, aux mains des Espagnols, en 1792. Or, ce fait d'armes est davantage le résultat de la situation intérieure du Maghreb que l'effet d'orientations stratégiques nouvelles. Cette partition méditerranéenne a son intérêt : jusqu'à l'expédition d'Égypte de Napoléon Bonaparte en 1798, aucun État européen ne vient menacer les positions ottomanes au Proche-Orient. Le sultan éprouve en revanche des difficultés à contrer les Portugais dans l'océan Indien et les revendications dynastiques des imams zaydites : confrontés à une révolte en 1626, les Ottomans perdent Aden en 1635 et se retirent du Yémen en 1636.

### 1683 : l'échec devant Vienne

En Europe, les armées ottomanes subissent des revers en Hongrie face aux impériaux à la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle, en Géorgie et en Azerbaïdjan face aux Séfévides au début du *xvii<sup>e</sup>* siècle. L'épuisante guerre de la Sainte-Ligue (qui oppose la Porte au Saint-Empire romain germanique) et la médiation anglo-hollandaise de 1698-1699 mettent fin à l'unilatéralisme ottoman. Il est devenu impossible de lever une armée à tout moment sans tenir compte des aléas du marché militaire en Europe, cadre dans lequel s'effectue une partie du recrutement. Il faut désormais recourir à des forces militaires contractuelles et à la conscription d'urgence de soldats issus de la paysannerie. Il faut s'en remettre à des agents indépendants et à des spécialistes de la mobilisation militaire. De leur côté, les troupes impériales ont acquis les moyens de lever autant de fantassins que les Ottomans. Les défaites militaires et navales (Vienne, 1683 ; Zenta, 1697 ; Çeşme, 1770) subies par le sultan sont d'un nombre et d'un impact supérieurs aux victoires (Prut, 1711). Les traités sont devenus défavorables (Karlowitz, 1699 ; Passarowitz, 1718) et les succès diplomatiques sont rares (paix de Belgrade, 1739). Le tracé des frontières devient un enjeu de négociation plus important que par le passé : si la Porte n'a désormais d'autre choix que d'accepter le cadre diplomatique que lui imposent les puissances européennes, elle s'efforce, par le recours à des spécialistes formés à la géographie et à la cartographie, de défendre pied à pied des frontières qu'elle souhaite voir définies de manière d'autant plus précise et matérialisée qu'elles délimitent des superficies sans cesse réduites.

### La menace russe

Le bilan est sans appel : les Ottomans perdent la Morée (1684-1686, reprise en 1715), la Hongrie septentrionale, la Transylvanie et la Podolie au



**La bataille de Vienne,  
12 septembre 1683**

© akg-images-Erich Lessing

centre-ouest de l'Ukraine actuelle (1699), le banat de Temeşvar, la Serbie septentrionale et la Valachie occidentale (1718). Ils occupent l'Azerbaïdjan et la ville de Hamadan durant la guerre de 1723-1727, mais doivent s'en retirer en 1736. La guerre de 1743-1746 marque un retour à la frontière de 1639. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus grande menace contre l'intégrité de l'Empire vient de Russie. À l'issue du conflit de 1768-1774 (destruction de la flotte ottomane, défaites sur le Danube, invasion de la Crimée), la Porte perd la région d'Azov et le territoire situé entre le Dniestr et le Boug; c'est la fin de la suzeraineté du sultan sur le Khanat de Crimée (la seule unité administrative musulmane autonome de jure dans l'Empire). La Russie impose sa protection sur les deux principautés de Valachie et de Moldavie, sur les chrétiens orthodoxes ottomans, et elle annexe la Crimée en 1783.

règne d'Ahmed I<sup>er</sup>, 1603-1617) et d'assurer l'ordre dans les villes et les campagnes (Murad IV, 1623-1640). Des provinces continuent de verser leur tribut; la prospérité de plusieurs d'entre elles (l'Égypte au premier chef) permet de maintenir le Trésor à flot. D'autres se détachent du contrôle de la Porte tout en demeurant symboliquement sous son autorité (régences d'Alger et de Tunis). D'autres encore souffrent d'occupations militaires récurrentes, du déplacement progressif des routes commerciales et de la destruction d'activités artisanales. Dans l'ensemble de l'Empire, les prix des biens et des services font plus que doubler entre 1760 et 1800. Les finances de l'État se détériorent. Les expédients sont classiques : hausse des impôts, confiscations des biens et des fortunes, dévaluations. Ils produisent plus de tensions au sein de la population qu'ils ne soulagent les caisses de l'État.

## CRISES ET ADAPTATIONS

### Conséquences financières de l'arrêt des conflits

Si le territoire se réduit et si les défaites se multiplient, la plupart des sultans s'efforcent de maintenir le prestige de l'État par la construction d'édifices (la Mosquée bleue à Istanbul, sous le

### Des sultans faibles ou affaiblis

Les révoltes dans les provinces sont difficilement étouffées. Les villes sont la proie d'émeutes de janissaires et des contestations de guildes. L'institution impériale est fragilisée par l'introduction de princes occupés ailleurs (Mehmed IV, "le Chasseur"), notablement incapables (Selim II, "l'Ivrogne") ou proprement déséquilibrés (Mustafa I<sup>er</sup> et Ibrahim I<sup>er</sup>, l'un et l'autre surnommés "le Fou"). Le "métier" de sultan devient une activité à haut risque. Une mécanique de la déposition s'instaure. Sur vingt et un sultans ayant régné entre 1618 et 1909, six sont déposés

et cinq sont en sus mis à mort. Des grands vizirs (Mehmed et Ahmed Köprülü, Damad Ibrahim, Mehmed Raghîb) assurent le développement de l'appareil d'État, alors que les dignitaires du harem (valide sultane, eunuque noir) renforcent leur influence au Palais et consolident leurs ressources financières. D'autres restent trop peu de temps en poste et disposent de moyens trop réduits pour engager les rénovations nécessaires.

### Népotisme et corruption

Le pouvoir est déséquilibré par des rivalités croissantes entre factions rivales. Le népotisme et la corruption menacent les assises méritocratiques du recrutement des élites. Ces thématiques du déclin hantent l'esprit des chroniqueurs dès le règne de Murad III. Elles ont une part de réalité. Le fait est que le clientélisme est particulièrement répandu aussi bien au sein des réseaux des serviteurs du palais du XVI<sup>e</sup> siècle que dans les maisons des vizirs du XVII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, l'État ottoman n'est pas engoncé dans une perpétuelle inaction. Des travaux récents ont souligné que des réformes navales et militaires avaient été introduites au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Mutations du système fiscal, du cadre urbain et des techniques

Une acculturation conduisant au recours à certaines techniques européennes a porté la puissance ottomane depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Loin de faiblir à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, celle-ci soutient l'efficacité opérationnelle des armées impériales jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Si déclin du système militaire il y a, c'est-à-dire érosion accélérée puis décrochage des capacités logistiques, celui-ci est engagé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est établi que les recettes fiscales se réduisent au fil de la perte des territoires et des contribuables qui y vivent. Néanmoins, l'impôt n'est pas un domaine régi exclusivement par la prévarication et le clientélisme. La Porte s'aménage de nouveaux outils de prélèvement, transformant ainsi des taxes extraordinaires en impôts réguliers, afin de venir en renfort de la perception de l'impôt de capitation, des ressources de l'affermage et de redevances forfaitaires fixes. Comme dans d'autres pays, l'administration financière s'adapte aux nécessités du temps et aux évolutions de

#### Fontaine du sultan Ahmed III, Istanbul

Impression photomécanique, 1890

© akg-images-WHA-World History Archive



l'outil militaire. Les deux domaines sont en effet articulés, mais comme réorganisations structurales de réalités du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre d'une militarisation de la société, transformation la plus significative dans les campagnes.

Dans les provinces, les fondations pieuses encouragent le développement des aménagements urbains (canalisations et fontaines), l'expansion d'ordres soufis et la multiplication de bibliothèques et de madrasas. Si, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'introduction de l'imprimerie échoue à la suite de l'expérience de *Misafirhane*, pour ne reprendre qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les scribes et les lettrés développent les arts (miniatures, calligraphie) et la culture palatiale (chroniques, belles lettres).

## LES PUISSANCES ET LES PROVINCES

### Mouvements d'autonomie, réductions territoriales

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire reste une vaste construction territoriale d'environ 3 millions de km<sup>2</sup>, peuplés de 20 à 30 millions d'habitants selon les estimations. Mais au siècle suivant, il ne connaît pas une décennie qui ne soit perturbée par des mouvements d'autonomie, des déclarations d'indépendance et des réductions territoriales. C'est l'effet cumulé de défaites militaires récurrentes, d'échecs diplomatiques répétés et de l'expansion croissante des puissances impériales et coloniales. La France convoitait une partie de l'espace méditerranéen de l'Empire. Elle échoue en Égypte en 1798-1801, mais réussit dans l'Adriatique. En 1808, la république de Raguse, intégrée aux provinces illyriennes, rompt tout lien de vassalité avec le sultan. De l'autre côté de l'Empire, la Russie obtient le contrôle définitif (consenti lors de la paix de Jassy de 1792) des protectorats géorgiens (Mingrétie en 1806, Iméréthie, Abkhazie et Svanétie en 1810, Gourie en 1811). Des territoires plus anciennement intégrés et plus essentiels à l'équilibre géopolitique et fiscal demeurent dans l'Empire, mais au prix de la reconnaissance de leur autonomie et des dynasties qui les gouvernent : l'Égypte, sous l'autorité de Muhammad Ali entre 1805 et 1848, et la Serbie, en application des traités de Bucarest de 1812 et d'Edirne de 1829.

### Perte d'Alger, autonomie de l'Égypte

Le monde ottoman est colonisé : Alger passe sous autorité française en 1830 et Aden sous occupation britannique en 1839. À la suite d'une guerre d'indépendance entamée en 1821, la Grèce devient à la conférence de Londres de 1830 une monarchie placée sous la triple protection de la

Osman I <sup>er</sup> (v. 1280-v. 1324)	Mehmed IV (1648-1687)
Orhan (v. 1324-1362)	Soliman II (1687-1691)
Murad I <sup>er</sup> (1362-1389)	Ahmed II (1691-1695)
Bayezid I <sup>er</sup> (1389-1402)	Mustafa II (1695-1703)
Interrègne (1402-1413)	Ahmed III (1703-1730)
Mehmed I <sup>er</sup> (1413-1421)	Mahmud I <sup>er</sup> (1730-1754)
Murad II (1421-1444 et 1446-1451)	Osman III (1754-1757)
Mehmed II Fatih (1444-1446 et 1451-1481)	Mustafa III (1757-1774)
Bayezid II (1481-1512)	Abdülhamid I <sup>er</sup> (1774-1789)
Selim I <sup>er</sup> (1512-1520)	Selim III (1789-1807)
Soliman I <sup>er</sup> le Magnifique (1520-1566)	Mustafa IV (1807-1808)
Selim II (1566-1574)	Mahmud II (1808-1839)
Murad III (1574-1595)	Abdülmejid I <sup>er</sup> (1839-1861)
Mehmed III (1595-1603)	Abdülaziz (1861-1876)
Ahmed I <sup>er</sup> (1603-1617)	Murad V (1876)
Mustafa I <sup>er</sup> (1617-1618 et 1622-1623)	Abdülhamid II (1876-1909)
Osman II (1618-1622)	Mehmed V (1909-1918)
Murad IV (1623-1640)	Mehmed VI (1918-1922)
Ibrahim I <sup>er</sup> (1640-1648)	Abdülmejid II (seulement calife, 1922-1924)

### Liste des sultans ottomans

France, de la Russie et du Royaume-Uni. À cette occasion, les puissances reconnaissent également l'autonomie de la Serbie, de la Moldavie et de la Valachie, ainsi que l'annexion de la Bessarabie (de fait placée sous administration russe depuis 1812). Fragilisée également au Proche-Orient, la Porte ne parvient pas à faire face aux ambitions territoriales, longtemps sous-estimées, de Muhammad Ali, qui estime ne pas avoir été assez payé en retour pour son engagement contre les Wahhabites en 1811-1818 et, dans la foulée, les indépendantistes grecs. À partir de 1832, les troupes égyptiennes occupent la Syrie et une partie de l'Anatolie méridionale. Elles fondent sur Istanbul, avant d'être arrêtées grâce à l'intervention des puissances européennes. En vertu du traité de Kütahya de 1833, le fils de Muhammad Ali, Ibrahim Pacha, devient gouverneur de Syrie, de Cilicie, de Crète et du Hedjaz. Les hostilités reprennent en 1839. En 1841, il faut l'intervention appuyée du Royaume-Uni pour contraindre Muhammad Ali à rétrocéder les territoires occupés en échange de la reconnaissance de ses droits héréditaires sur l'Égypte.

## LA PEAU DE CHAGRIN TERRITORIALE

### Le traité de Berlin (1878) et ses conséquences

Au cours des trois décennies suivantes, la carte de l'Empire subit peu de modifications, à l'exception de l'union de la Moldavie et de la Valachie en 1862. Plusieurs territoires obtiennent l'octroi d'un

statut d'autonomie à la suite de mouvements de rébellion (le Liban en 1860 et la Crète en 1868), alors que les Ottomans reprennent le contrôle de provinces éloignées mais stratégiques pour le développement de leur commerce, la sécurité de leurs territoires et la sécurisation des routes du pèlerinage (le Hedjaz en 1847, le Yémen en 1872). Cependant, les guerres de 1876-1878 produisent une onde de choc aux conséquences dramatiques : à la suite de la signature du traité de Berlin en juillet 1878, l'Empire perd 210 000 km<sup>2</sup> de son territoire et plus de 5,5 millions de ses sujets, soit près d'un cinquième de sa population. Ce qui le recentre sur ses territoires asiatiques et accroît d'autant la part de ses populations musulmanes. Une partie des dispositions du traité de San Stefano de mars 1878 sont maintenues. La Russie conserve la Bessarabie qui avait été concédée par la Roumanie en échange de la Dobroudja, ainsi qu'une partie de l'Arménie jusqu'alors ottomane (les territoires d'Ardahan, de Kars et de Batoum). La Serbie et le Monténégro obtiennent leur indépendance, même si leurs territoires respectifs sont sensiblement réduits. La Macédoine demeure possession ottomane, ce qui permet le maintien des communications directes avec les autres provinces balkaniques, le tout constituant un ensemble d'un seul tenant, la Roumélie. La Grande Bulgarie voulue par le tsar éclate en trois morceaux : une Bulgarie autonome au nord, une principauté de Roumélie sous suzeraineté ottomane au centre et la Thrace (qui constituait l'accès à la mer Noire) au sud-est. L'Autriche-Hongrie se voit confier l'administration de la Bosnie-Herzégovine et obtient la possibilité d'installer des garnisons dans le gouvernorat de Novipazar, qui sépare la Serbie du Monténégro. Le Royaume-Uni obtient Chypre en échange de l'appui diplomatique apporté à la Porte. Des modifications ultérieures complètent les dispositifs coloniaux français et britannique : la Thessalie est attribuée à la Grèce en 1881, qui prend également le contrôle de la Crète en 1898 ; la Tunisie devient un protectorat français en 1881 ; l'Égypte passe sous la dépendance du Royaume-Uni en 1882, de même que le Koweït en 1900.

### Retrait de Tripolitaine, du Dodécanèse et des Balkans

Si le pouvoir ottoman parvient à bloquer le dépeçage de l'Empire au prix de l'attribution de concessions et de zones d'influence, sa chute accélère les effets conjoints de la poussée des nationalismes et de la montée des tensions géopolitiques européennes : en 1908, la Bulgarie profite de la révolution des Jeunes-Turcs pour proclamer son indépendance, et l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine. La perte de la Tripolitaine et des îles du Dodécanèse en 1912 marque la fin de la présence ottomane au Maghreb et son recul en Méditerranée. Plus grave encore, en 1912-1913, la Turquie est pour ainsi dire rayée de la carte des Balkans : l'Albanie entrée en rébellion obtient son indépendance ;

les guerres balkaniques entraînent la perte de la Macédoine et de la Thrace orientale, territoires partagés entre les belligérants grec, serbe et bulgare. Au total, l'Empire perd entre 1911 et 1913 le quart de sa population et le dixième de son territoire, en vertu d'une délimitation qui recoupe à peu près les frontières actuelles de la Turquie. L'impact économique et financier de cette réduction territoriale est considérable : en 1912, les parties européennes de l'Empire représentent le quart de la production agricole et le quart de la dîme et des taxes sur le bétail ; le commerce de Salonique équivalait à celui de Samsun, Adana et Trabzon réunis.

**Bataille de Meluna, guerre gréco-turque, 1897. Dessin d'Henri Meyer paru la même année dans *Le Petit Journal***

© Heritage-Images-Art Media-akg-images



**LA GUERRE TURCO-GRECQUE**  
Premières hostilités. — L'affaire de Melouna

# OUVERTURES ET FRAGILISATIONS

## Ouverture commerciale, missions diplomatiques

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie s'ouvre au commerce international. Peu nombreux sont les étrangers présents sur le territoire, mais leurs monnaies circulent partout; ils envoient des marchandises dans toutes les grandes villes; des relais postaux français, autrichiens ou russes existent à Istanbul, Alep et Jérusalem. Sur les bords de la mer Noire, les bateaux français et britanniques sont très nombreux – la guerre entre les deux pays profite aux affréteurs grecs et ragusains. Un siècle après les Russes, les Ottomans se placent à l'école de l'Europe, qu'ils connaissent très peu. Le sultan encourage l'envoi de missions diplomatiques. Il lit les rapports détaillés qui exposent les causes et les fondements de la supériorité des pays occidentaux. Les missions à Londres (1793), Berlin, Vienne (1795) et Paris (1797) n'entraînent certes pas l'ouverture d'ambassades permanentes, mais elles permettent la formation et l'initiation de jeunes secrétaires aux langues et au métier des négociations bilatérales.

## Réforme de l'armée

L'armée est au cœur de l'action de l'État. En 1794, un nouveau corps militaire de professionnels est adossé au corps des janissaires : placée sous le signe de l'islam, l'*asakir-i mansure-i Muhammediye* ("soldats victorieux de Muhammed") comprend les corps les plus renouvelés (l'artillerie, l'armurerie et le génie), renforce l'unité du commandement et mobilise le concours de conseillers et d'instructeurs français. L'amirauté est réorganisée. La marine s'enrichit d'une soixantaine de vaisseaux. Les réformes exigent une amélioration du prélèvement de l'impôt que ne suffit pas à couvrir la création d'institutions fiscales centralisées (en 1793 et 1805).

## Révoltes et destitutions

Dans les provinces, notables et potentats, privés d'une partie de leurs ressources par les mesures de limitation de l'affermage, les confiscations de biens et un contrôle accru de leurs pratiques, ne font rien pour soutenir la réforme. L'agitation est endémique, relayée par des mouvements d'autonomie : Ali, pacha de Janina, détache la Grèce du Nord et l'Albanie de l'autorité de la Porte; Pazvantoğlu Osman étend la contestation apparue à Vidin en Bulgarie à la Serbie et à la Valachie. Rejet idéologique des arguments de la réforme, pression fiscale accrue sur les administrés, renchérissement des prix, crainte éprouvée par les corporations de perdre leurs privilèges et insurrection des janissaires durant l'été 1806 contraignent le sultan à reporter l'extension du *nizam-ı cedid*. En mai 1807, une révolte éclate, dirigée contre la poursuite des réformes militaires, cristallisée autour du refus de corps militaires de porter de nouveaux uniformes. Des troupes d'auxiliaires de janissaires marchent sur Istanbul. Le sultan Selim III est destitué le 29 mai 1807 au profit de son cousin Mustafa IV. Le *nizam-ı cedid* est condamné par une fatwa. Entre-temps, une contre-mobilisation est lancée par un notable de la région de Ruscuik, Alemdar Mustafa. En juillet 1808, à la tête de 40 000 hommes, ce dernier investit la capitale. C'est la première fois qu'un mouvement provincial de contestation menace directement le trône jusqu'à Istanbul – l'événement se répète un siècle plus tard exactement, lors de la révolution des Jeunes-Turcs déclenchée dans les Balkans. Comme souvent, la crise politique débouche sur la déposition du sultan. Mahmud II, unique survivant mâle de la dynastie, succède à Mustafa IV.

# CENTRALISATION ET OTTOMANISATION

## La reprise en main par Mahmud II

Après une première moitié de règne assombrie par la guerre contre la Russie et le Royaume-Uni, la révolte wahhabite, le mouvement d'indépendance grec et une campagne désastreuse menée contre la Perse (1821-1822), Mahmud II place sa politique sous le signe de la centralisation et du rétablissement de l'autorité ottomane dans les provinces. Le tournant de son règne est la suppression des janissaires en 1826 : inefficace sur le front, dominé par des logiques de reproduction, opposé à toute modification du fonctionnement de la cavalerie et de l'infanterie, dangereux en raison de sa capacité à mobiliser

les corporations d'artisans et les oulémas, le vieux corps des janissaires est considéré comme l'obstacle principal à toute politique de réforme. Entre-temps, Mahmud II s'est concilié le soutien des oulémas, sans lesquels il ne peut engager les réformes envisagées, alors même que la cléricature accentue son recul, sous l'effet du renforcement de la bureaucratie civile et militaire et du redéploiement du dispositif d'enseignement. En outre, le sultan parvient à rallier et à fidéliser les grands notables par l'articulation d'une double politique : répression des principaux mouvements de sédition (exécution d'Ali, pacha de Janina, en 1822) et ottomanisation des dynastes rentrés dans le rang : des grandes familles sont coupées de leurs assises foncières et de leurs revenus

fiscaux; leurs chefs sont mis à mort ou exilés, mais leurs fils et leurs collatéraux sont recrutés par l'administration centrale. Des territoires abandonnés à des potentats locaux depuis des décennies sont repris en main : en 1831, c'est la fin de la domination mamelouke en Irak; en 1835, c'est la disparition de la dynastie des Karamanli en Tripolitaine. D'autres territoires gagnent en revanche en indépendance (la Serbie devient autonome en 1829). La Grèce et l'Algérie sont perdues.

## L'Égypte affirme son autonomie, se développe et se réforme

L'Égypte acquiert une autonomie nouvelle. Pendant près de quatre décennies, Muhammad Ali a les coudées franches pour mettre en place une armée encadrée par des officiers étrangers et dotée de nouveaux équipements : c'est sans doute la plus puissante du Moyen-Orient. Il lance une politique de développement agricole et industriel, réforme le système scolaire, soutient la diffusion de la presse et des arts. Il encourage l'occidentalisation poussée des langues, des savoirs et des usages. Dans les décennies suivantes, à la faveur de la reconnaissance des droits de ses descendants sur le gouvernorat de l'Égypte en 1841, ce sont les khédives qui continuent de développer le pays, ses villes et ses réseaux de transport – le canal de Suez ouvert en 1869 –, jusqu'à s'implanter, au détriment des Ottomans, en Érythrée, définitivement cédée à l'Égypte en 1866.

## Restructuration de l'armée, de l'enseignement et de l'administration

Mahmud II ne va pas aussi loin et ses successeurs non plus. Il laisse de côté des chantiers stratégiques (politique agraire, grands travaux, alphabétisation), limite l'envoi d'experts à l'étranger et bride le développement de la presse (seulement deux journaux en ottoman existent en 1840). Il ne parvient pas à mettre en œuvre un programme fiscal conçu depuis plusieurs décennies (abolir les allocations fiscales *timar* au profit de l'instauration d'un impôt direct). Mais pour le reste, les réformes sont nombreuses et suivies d'effets. Des corps militaires spécialisés sont créés dans le cadre de la nouvelle armée en 1827, ainsi qu'une milice provinciale en 1834, une école de médecine militaire en 1827 et une école militaire en 1834. La Porte réforme les anciennes écoles d'ingénierie et de sciences militaires, instaure le port du fez, étendu ensuite à la bureaucratie civile. Pour répondre au coût des dépenses, des ressources fiscales sont centralisées et de nouvelles taxes sont créées. La Sublime Porte est restructurée par la création de ministères (Affaires étrangères, Justice, Intérieur) issus de directions ou de conseils plus anciens. En 1831, est engagé un vaste recensement afin d'évaluer les ressources du pays. Des ambassades permanentes sont ouvertes à Londres, Paris, Berlin et Vienne.



Mahmud II, sultan de l'Empire ottoman, carte postale, photographie prise en 1908, impression vers 1910 par l'éditeur Max Fruchtermann

Berlin, Sammlung Archiv Für Kunst Und Geschichte

© akg-images

## LES TANZIMAT

### Mouvement réformateur

Les Tanzimat ("réorganisations") débutent avec la proclamation du rescrit de Gülhane en 1839 et se prolongent dans les décennies suivantes. Si le nouveau sultan Abdülmejid (1839-1861) entend doter l'appareil d'État d'institutions nouvelles, il ne conçoit pas son action autrement que dans la continuité des réformes engagées par son père Mahmud II. Le mouvement réformateur est lancé par trois vizirs : Mustafa Réchid Pacha (1800-1858) joue un rôle décisif dans la préparation du rescrit de 1839; Fuad Pacha (1815-1869) et Ali Pacha (1815-1871) sont les inspirateurs et les négociateurs du second texte clé de la période, le rescrit impérial (*hatt-i hümayun*) de 1856. Alternant aux plus hautes fonctions, ils forment les générations à venir comme des modèles d'hommes d'État occidentalisés et efficaces, et comme les pères de la réforme. Cela dit, ce sont les cadres de l'État dans leur ensemble qui mettent en forme les lois et les décrets validés par la Sublime Porte : si l'administration civile conçoit et organise les cadres de la réforme, des oulémas sont associés aux décisions et les militaires sont chargés de leur application dans les nouvelles armées.

### Révoltes et oppositions

La situation l'impose. Les révoltes sont récurrentes (Niş en 1841, Vidin en 1849-1850, la Crète en 1866). Occupées par la Russie de 1829 à 1834, les provinces de Valachie et de Roumanie sont gagnées par le printemps de 1848. À la suite d'une répression sévère menée par les deux puissances protectrices (la Russie et l'Empire ottoman), la convention de Balta Limanı de 1849 renforce la tutelle russo-ottomane et annule d'anciens

privileges. Mais à Istanbul, les oppositions aux réformes sont nombreuses : dans les années 1860, des bureaucrates et des intellectuels, les Jeunes Ottomans, appellent de leurs vœux une application accrue de la charia, la consultation des administrés et la limitation du pouvoir central par l'application du principe de justice. Ils intègrent à leur réflexion les fondements d'une pensée libérale et le principe d'une monarchie constitutionnelle.

## L'Empire, théâtre et enjeu de rivalités

Si l'administration des Tanzimat produit une accélération du fonctionnement de l'État, c'est au moyen d'une dépendance financière accrue et d'une soumission au jeu des puissances, à l'occasion de plusieurs interventions directes (les Britanniques en Égypte en 1840, les Français au Liban en 1860). Ces dernières alternent avec la tenue de conférences internationales (1856, 1876) destinées à résoudre les conflits, sans pour autant masquer le soutien apporté aux causes d'indépendance et aux mouvements d'autonomisation. L'Empire ottoman devient le théâtre de rivalités profondes entre des politiques d'influence opposées. Au Liban par exemple, les Égyptiens avaient, face à la Porte, joué sur les antagonismes opposant les Druzes et les Maronites. Après leur départ, les Britanniques soutiennent les premiers, les Français les seconds. La violence redouble en 1841 jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé en 1846. Une autorité administrative (*sancak*) est créée pour chacune des deux communautés, mais elle est placée sous le contrôle d'instances mixtes. En 1860, la "crise du Liban" est suivie par les massacres de Damas. En juin 1861, le Liban obtient son autonomie administrative, judiciaire et financière, ce qui ouvre une longue période de paix.

## Revers en Crimée et en Herzégovine, progrès autour du Golfe

Néanmoins, la situation géopolitique s'éclaircit : aucun conflit international ne survient entre 1841 et 1877, à l'exception de la guerre de Crimée, seule et unique victoire militaire remportée par le sultan depuis des décennies, mais avec le soutien, face à la Russie, du Royaume-Uni et de la France. En outre, non seulement le traité de Paris de 1856 marque un coup d'arrêt au programme d'expansion russe, mais il engage l'intégration ottomane dans le concert européen et valide le maintien de l'intégrité territoriale de l'Empire. La Porte s'estime à ce point rétablie qu'elle se déploie au Yémen (1871-1872) et sur le pourtour du golfe Arabo-Persique, au risque de s'aliéner l'allié britannique dans la région et sans pour autant atteindre ses objectifs : au Qatar, où les Al-Thani s'imposent avec le soutien britannique ; dans le Nejd où la Porte parvient avec peine à jouer de la rivalité Rashidi-Saoudi ; au Hedjaz où

- 1840 : réforme de l'impôt ; création d'assemblées provinciales, code pénal (révisé en 1851) ; parution du premier journal non officiel ottoman (*Ceride-i havadis*).
- 1842 : mise en circulation du papier-monnaie.
- 1844 : recensement démographique.
- 1845 : premières écoles secondaires (*rüşdiye*) ; campagne de vaccination contre la variole.
- 1847 : prohibition du commerce des esclaves ; publication du premier almanach officiel.
- 1850, 1854 : code de commerce.
- 1855 : création d'une commission d'aménagement urbain à Istanbul.
- 1856 : décret impérial de réformes (*islahat fermani*).
- 1858 : code foncier ; code pénal (inspiré du modèle français).
- 1859 : école d'administration civile (*Mekteb-i mülkiye*).
- 1860-1865 : règlements sur les millets juif, arménien et grec.
- 1863 : code de commerce maritime.
- 1864, 1867, 1871 : lois sur l'administration provinciale.
- 1867 : loi sur le droit de propriété des étrangers.
- 1868 : ouverture du lycée Galatasaray.
- 1868-1876 : compilation d'un code civil (*mecelle*).
- 1869 : loi sur la nationalité.
- 1876 : ratification de la Constitution

l'interdiction de l'esclavage en 1855 provoque des émeutes. En Irak, le gouverneur Midhat Pacha échoue à rattacher Hasa au reste de la province de Basra, malgré une politique de construction de mosquées, d'écoles, de garnisons et de bâtiments officiels. À Sanaa, les Ottomans s'imposent aux imams zaydites, mais ne peuvent enrayer la rébellion de 1904-1906. En Herzégovine, des paysans slaves se révoltent contre leurs propriétaires musulmans en juin 1875. Pour répondre aux exigences de représentation, le sultan est contraint d'accorder l'instauration d'organes législatifs : bicaméralisme en Roumanie en 1866, assemblée mixte au Liban en 1864, assemblée générale en Crète en 1866.

## Les principales réformes de Tanzimat

## Des Druzes rassemblés devant la localité de Deir al-Qama, durant la guerre civile du mont Liban, en 1861

© akg-images-SPL-Collection Abecasis



# L'AUTOCRATIE TEMPÉRÉE

## Nouvelle défaite contre la Russie

Abdülhamid II (1876-1909) accède au pouvoir dans des circonstances dramatiques. Deux sultans sont déposés en quelques mois : le premier, Abdülaziz (1861-1876), se suicide ou est assassiné et le second, Murad V (1876), est déclaré psychologiquement inapte. Le jeune Abdülhamid est confronté à une guerre contre la Russie. Quelques mois après son intronisation, il lui faut ratifier une constitution portée par des réformistes tel Midhat Pacha et de Jeunes Ottomans, à laquelle il n'est pas favorable. Même si l'initiative des lois dépend du Cabinet, même si le souverain dispose d'un droit de veto, la Constitution dote la Chambre des députés et le Sénat de pouvoirs législatifs étendus. Mais la situation du pays l'y contraint : dans la foulée des rébellions d'Herzégovine de 1875 et des révoltes bulgares de 1876, une conférence internationale est mise en place à Istanbul en décembre pour examiner, une fois encore, la "Question d'Orient". Les propositions présentées ne suffisent pas à empêcher la Russie d'intervenir aux côtés des Serbes et des Bulgares. La guerre déclarée contre l'Empire en avril 1877 est menée sur un double front, européen et anatolien. Au terme d'une résistance acharnée de plusieurs mois à Plevne et d'après combats disputés à Erzurum, elle aboutit à une défaite écrasante. Pour asseoir une légitimité mal assurée, Abdülhamid II affirme son autorité par le renvoi de son grand vizir Midhat Pacha, la dissolution du Parlement et la suspension de la Constitution en février 1878.

## Abdülhamid II : un réformateur

Longtemps décrit par l'historiographie comme le "sultan rouge", Abdülhamid II est désormais considéré par les historiens comme un homme d'État responsable et réformateur. Sous son règne, les principes des *Tanzimat* sont en effet maintenus : le lien entre la liberté des sujets et la prospérité de l'Empire, la nécessité de limiter le pouvoir arbitraire du souverain. La centralisation des ressources humaines et fiscales, le renforcement de l'administration territoriale et l'intégration ministérielle de la Sublime Porte sont poursuivis. Le réseau télégraphique est développé. En 1897, le premier recensement socio-économique du pays est mis en œuvre. Grands vizirs, ministres, gouverneurs généraux et diplomates, loin d'être les créatures passives d'un souverain tout puissant, jouent leur partition dans le gouvernement de l'Empire. En revanche, le centre du pouvoir se déplace vers le nouveau palais de Yıldız, à partir duquel le sultan gouverne seul ou entouré de quelques conseillers. Abdülhamid II n'en sort que rarement, pour la prière du vendredi principalement. Le régime prend peu à peu une dimension autocratique : le sultan passe outre les avis du Conseil d'État et les délibérations du conseil des ministres, renforce la dépendance financière et symbolique des pachas et développe la censure à l'échelle du territoire. Il engage une politique impériale de colonisation intérieure dans les provinces centrales et périphériques, tout en renforçant l'intégration de chefs tribaux albanais, arabes ou kurdes dans l'appareil d'État. Il réinvestit les traditions ottomanes, fête en grande pompe les 600 ans de la fondation de l'État et ordonne l'édification de bâtiments publics (écoles, gares, tours d'horloge) à l'occasion de son jubilé, en 1900.

### Repères chronologiques

Des dernières décennies de l'Empire ottoman à la Turquie d'aujourd'hui (1789-2018)

- |   |  |
|---|--|
| 1789-1807 : Règne de Selim III  | 1894-1896 : Massacres d'Arméniens dans l'Est anatolien   |
| 1798-1801 : Campagne d'Égypte de Bonaparte  | 1908 : Révolution jeune-turque ; rétablissement de la Constitution de 1876   |
| 1805-1848 : Muhammad Ali gouverneur général ( <i>vali</i> ) d'Égypte  | 1914 : Entrée de la Turquie dans la première guerre mondiale   |
| 1808-1839 : Règne de Mahmud II  | 1915-1916 : Génocide des Arméniens   |
| 1826 : Suppression du corps des janissaires   | 1918 : Défaite ottomane ; fin du gouvernement jeune-turc   |
| 1832-1837 : Occupation de la Syrie et de l'Anatolie méridionale par Muhammad Ali                              | 1919-1922 : Guerre d'indépendance de la Turquie  |
| 1839 : Rescrit de Gülhane ; début de la mise en œuvre des <i>Tanzimat</i> ; prise d'Aden par les Britanniques | 1923 : Traité de Lausanne ; proclamation de la République de Turquie ; Mustafa Kemal, président de la République               |
| 1839-1861 : Règne d'Abdülhamid I <sup>er</sup>  | 1924 : Abolition du califat par la Grande Assemblée nationale de Turquie   |
| 1841 : Convention de Londres ; reconnaissance des droits héréditaires de Muhammad Ali sur l'Égypte            | 1928 : Adoption du nouvel alphabet turc  |
| 1853-1856 : Guerre de Crimée  | 1938 (10 nov.) : Mort de Mustafa Kemal Atatürk   |
| 1856 : Traité de Paris ; décret impérial de réformes  | 1950 : Arrivée au pouvoir du Parti démocrate   |
| 1858 : Adoption du Code pénal et du Code foncier  | 1951 : Entrée de la Turquie dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord   |
| 1860 : Insurrection au Liban ; répression ottomane  | 1955 (6-7 sept.) : émeutes anti-grecques à Istanbul  |
| 1867 : Voyage du sultan Abdülaziz en Europe ; loi des <i>vilayet</i>  | 1960 (27 mai) : Coup d'État militaire  |
| 1869 : Loi sur la nationalité ottomane  | 1963 : Signature d'un partenariat entre la Turquie et la Communauté économique européenne (CEE)                                |
| 1875 : Banqueroute de l'État ottoman  | 1971-1973 : Régime militaire   |
| 1876 : Première constitution ottomane (suspendue en 1878)   | 1974 : Invasion de 40 % de l'île de Chypre par l'armée turque  |
| 1876-1909 : Règne d'Abdülhamid II   | 1980-1983 : Régime militaire   |
| 1877-1878 : Guerre contre la Russie et la Serbie ; traité de San Stefano ; traité de Berlin                   | 1984 : Début de la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)   |
| 1881 : Création de la Dette publique ottomane   | 1987 : La Turquie pose sa candidature à la CEE   |
| 1882 : Occupation de l'Égypte par les Britanniques  | 2002 : Le Parti de la justice et du développement (AKP) de Recep Tayyip Erdoğan obtient la majorité absolue au Parlement       |
| 1882-1903 : Première vague d'immigration juive ( <i>alya</i> ) en Palestine ottomane                          | 2016 (15 juillet) : Coup d'État manqué contre R. T. Erdoğan  |
| 1895 : Création du comité Union et Progrès  | 2018 (24 juin) : R. T. Erdoğan élu président de la République au suffrage universel ; entrée en vigueur du régime présidentiel |

# Le Petit Journal

Le Petit Journal

Supplément illustré

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS

UN AN	5 fr. 00
DEMI AN	2 fr. 50
UN MOIS	0 fr. 50

DIMANCHE 21 FÉVRIER 1897

Numéro 327



ABDUL-HAMID KHAN  
Souverain de l'Empire ottoman

**Le sultan Abdülhamid II,  
Le Petit Journal, supplément  
illustré, 21 février 1897,  
Berlin, Sammlung Archiv  
für Kunst und Geschichte**

© akg-images

## Le sultan calife

Afin de contrecarrer les progrès du panslavisme dans les Balkans, Abdülhamid II développe une politique califale à destination des peuples sunnites du Caucase et d'Asie centrale dont il entend être le chef spirituel – comprenant l'utilité intérieure et internationale qu'il tire de son statut de calife dans ces contrées. Les axes de la politique internationale ottomane sont modifiés. Entre les anathèmes du Premier ministre britannique William Ewart Gladstone (qui, à la suite de la répression en Bulgarie en 1876, avait qualifié la "race turque" de "grand spécimen antihumain de l'espèce humaine"), l'émoi de l'opinion publique face aux massacres arméniens commis dans l'Est anatolien en 1895-1896, le désengagement de Londres au profit de la route des Indes, le soutien sans ambages apporté à l'Égypte au Soudan et des ambitions croissantes sur les territoires du Golfe (crise de Taba en 1906), le Royaume-Uni cesse d'être l'allié majeur qu'il était depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. À la faveur du revirement de la politique allemande (du mépris bismarckien au programme du *Drang nach Osten*, La Marche

vers l'Est), Istanbul bâtit une alliance renforcée au fil du règne avec l'Allemagne, sans que celle-ci prenne toutefois la place qu'occupait Londres un demi-siècle plus tôt. Pragmatique, Abdülhamid II veille à jouer constamment une puissance contre l'autre, en matière de commerce et de développement, au point de soutenir les investissements croissants de la France et d'accorder d'importants avantages à la Russie (exclusivité de la concession ferroviaire sur le côté ottoman de la frontière russo-ottomane en 1900). Il est cependant inflexible dès lors qu'il s'agit de maintenir une souveraineté, ne serait-ce que nominale, sur une partie de l'Empire dont il se veut, plus encore sultan calife que ses prédécesseurs, le protecteur "des deux saints sanctuaires" : la péninsule Arabique (crise du Koweït avec le Royaume-Uni en 1901). Toutefois, la dernière décennie est marquée par les dérives d'un régime qui ne parvient ni à canaliser l'opposition intérieure, ni à maintenir la *pax ottomana* (insurrection de Macédoine en 1903, révolte ouverte au Yémen), ni à étouffer la montée conjuguée des impérialismes et des nationalismes.

# LA RÉVOLUTION JEUNE-TURQUE

La révolution des Jeunes-Turcs conduit au remplacement du système autocratique par l'instauration d'une seconde constitution. Marginalement empreinte d'un esprit de réforme libéral, elle est le résultat d'une insurrection militaire coordonnée en Macédoine en juin 1908 et obéit à la poursuite d'un objectif précis : enrayer les mécanismes de disparition de l'Empire. Le mouvement prend de l'ampleur, mais il est si localisé que la nouvelle n'en parvient au reste du pays qu'une fois annoncée la décision de réunir le Parlement les 23 et 24 juin afin, espère le sultan, de maintenir l'ordre et de réduire l'opposition. À la différence de la révolution perse de 1905-1906, le monarque n'est pas remplacé. À la différence de la révolution russe de 1905, aucun nouveau corps consultatif n'est institué. La bannière "Liberté, égalité, fraternité" est déployée dans les rues, mais le mouvement vise la restauration du Parlement plus que la poursuite d'une révolution. Loin de conduire à l'instauration d'une monarchie libérale, il façonne un système de parti unique qui place le pouvoir législatif sous le contrôle d'un exécutif aux mains du comité Union et Progrès (CUP). Quant au sultan, qu'il s'agisse de Mehmed V Reşad (1909-1918) ou de Mehmed VI Vahideddin (1918-1922), il est cantonné à un rôle de représentation.

Les élections de novembre-décembre 1908 se déroulent selon un système électoral globalement équilibré. Réunis à Istanbul, la très

grande majorité des 275 députés se font la voix du CUP, organisation conspiratrice peu à peu transformée en parti de masse ramifié localement et érigé en comité de salut public. Néanmoins, dès l'ouverture du Parlement, des députés indépendants contestent l'hégémonie des unionistes sur les institutions. Dans un contexte tendu et sur fond de rumeurs de conspiration, un contre-mouvement armé émerge qui fédère des soutiens de l'ancien régime, islamistes, libéraux et nationalistes non musulmans, et conduit à la destitution d'Abdülhamid II en avril 1909 et au durcissement du régime (restriction de la liberté de la presse). L'opposition crée un nouveau parti, l'Entente libérale, en novembre 1911. Des élections sont tenues au printemps 1912 dans un contexte différent de celui de 1908 (contrôle des procédures électorales à l'avantage du CUP, propagande unioniste, emprisonnements) au terme desquelles six députés de l'opposition seulement sont envoyés à la Chambre. En juin, une mutinerie soutenue par des opposants éclate en Albanie, le Cabinet est renversé et l'Assemblée est dissoute. Le CUP entre dans l'opposition mais profite de l'inquiétude générale suscitée par la crise balkanique de 1912-1913 pour se poser en agent unique de la rédemption ottomane et organiser son retour en trois phases : préparation d'un coup d'État en janvier 1913; politique de répression et de purges bureaucratiques et militaires engagée à la suite d'un contrecoup en juin au cours duquel le grand vizir en exercice, Mahmud Şevket Pacha, est assassiné. En 1914, de nouvelles élections marquent le retour du système de parti unique au Parlement et sa prise de contrôle sur la bureaucratie.



**Le pont de Galata  
à Istanbul, (Detroit  
Publishing Co.),  
photochrome,  
vers 1890-1900**

© akg-images

## L'ÉTAT D'UN PAYS

### Peau de chagrin anatolienne

En 1914, l'Empire n'est plus que l'ombre de lui-même : sa superficie (1,3 million de km<sup>2</sup>) est réduite à une peau de chagrin anatolienne et proche-orientale peuplée d'une douzaine de millions d'habitants, en partie occupée par plusieurs États belligérants. Il perd sa prestigieuse et longtemps plus riche province, son dernier territoire en Afrique, l'Égypte, qui devient un protectorat britannique. Sous l'effet des réductions territoriales et de l'importance des migrations, les densités moyennes ont doublé entre 1800 et 1914. Les foyers de population sont sensiblement les mêmes : plus des trois quarts des habitants vivent sur les côtes maritimes ou à proximité. Mais pour une grande partie d'entre eux, les Ottomans sont nés hors des frontières quand ils ne sont pas fils ou filles de réfugiés venus du Caucase et des Balkans. Le territoire s'est orientalisé et arabisé. À la suite des guerres balkaniques de 1912-1913, la Turquie d'Europe et les îles égéennes qui dépendent de l'Empire ne comptent plus que 690 000 habitants en 1914. L'Anatolie a en revanche accru sa population (passée de 10,4 à 13,5 millions d'habitants entre 1884 et 1913). Quant aux provinces orientales, elles représentent désormais plus du tiers de la population totale (2,1 millions en Syrie, 2,4 millions en Irak, 5,6 millions dans la péninsule Arabique).

### Modernité des villes et révolutions techniques...

Le pays s'est enrichi, dans les villes plus que dans les campagnes. Entre 1820 et 1913, le revenu par tête s'est accru de deux tiers. Les villes se sont développées. Millionnaire depuis peu, Istanbul est redevenue ce qu'elle était deux siècles auparavant : l'une des plus grandes villes du monde. La machine à vapeur, les métiers à tisser industriels, l'éclairage au gaz, le chauffage central, les outils mécaniques, le cinéma et l'opéra ont fait leur apparition. Des livres sont imprimés et des journaux sont diffusés. Depuis la construction de la première ligne au lendemain de la guerre de Crimée, le réseau télégraphique a été doté de 50 000 km de lignes. La poste s'est développée. Les échanges commerciaux ont explosé : entre 1800 et 1914, le volume total des marchandises en transit est passé de 40 à 1 700 tonnes à Beyrouth. À Istanbul circulent une centaine de voitures, à Smyrne une cinquantaine. À Mamuretülaziz, bourgade reculée du Kurdistan, les habitants commandent en nombre croissant bicyclettes, montres, horloges et nouveaux outils artisanaux et agricoles. Partout, les bâtiments publics se multiplient (hôtels du gouverneur, hôpitaux, écoles, casernes, gares, tours d'horloge, prisons), autant de marques du retour de l'autorité centrale dans les provinces.

### ... mais un développement insuffisant et une dégradation des finances

La situation financière s'est en revanche dégradée. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'inflation est de 5 % par an environ ; entre 1761 et 1885, les dépenses publiques ont augmenté de quelque 30%. L'État est fortement endetté. Le commerce extérieur est déficitaire, les exportations de produits manufacturés modestes, la dépendance commerciale et financière accrue. Les flottes européennes représentent 90% du tonnage maritime. L'Empire ottoman est un pays où l'on circule toujours mal : il compte 18 000 km seulement de routes carrossables. Le téléphone ne s'est presque pas implanté. Les compagnies de négoce se plaignent du manque de quais adaptés – les seuls ports aménagés pour accueillir les gros tonnages sont Beyrouth et Salonique ; des progrès sont constatés à Zonguldak et Trabzon. L'économie reste agricole (la moitié du revenu national). La petite propriété domine : en 1914, seule 75% de la terre est cultivable en Anatolie. Le pays est très peu industrialisé. Le niveau de vie moyen reste faible.

## L'EMPIRE DANS LA GUERRE MONDIALE

### Entrer en guerre

La défaite en Libye et, plus encore, l'écrasement des troupes ottomanes dans les Balkans en 1912-1913 finissent de convaincre les unionistes de la duplicité des Européens quant au maintien de l'intégrité territoriale ottomane. L'objectif est désormais de bâtir une alliance stratégique durable avec l'une des puissances européennes. Des négociations sont entamées tout au long de l'année 1914 avec l'Autriche, la Russie, la France et le Royaume-Uni : tous adressent à Istanbul une fin de non-recevoir. Le Royaume-Uni est l'allié le plus recherché. Mais son dispositif défensif, centré sur Chypre et l'Égypte, suffit à lui assurer la sécurité de la route des Indes. Londres a surtout pour ambition de solder le conflit qui l'oppose à la Porte depuis plus de vingt ans autour du Golfe. La signature de deux conventions, en 1913 et 1914, formalise la reconnaissance du protectorat britannique en Arabie méridionale et orientale, en contrepartie de la reconnaissance des droits héréditaires de la dynastie des Saoud sur le gouvernement du Nejd dans le cadre impérial ottoman. En outre, le soutien britannique apporté aux exigences territoriales russes rend une alliance impossible. Le choix du pouvoir se reporte sur l'Allemagne.

Cette alliance n'est pas le résultat d'un plan préétabli par Berlin. Ce sont les événements de juillet 1914 qui conduisent le Reich à répondre aux demandes d'Istanbul. Une alliance secrète

est signée le 2 août. La Turquie opte pour la neutralité. Mais l'engagement de deux croiseurs allemands, le *Goeben* et le *Breslau* (équivalent du double du budget de la marine ottomane, fictivement achetés par Istanbul), dans l'attaque surprise conduite contre la Russie le 29 septembre accélère l'intégration à la Triplice (Allemagne-Autriche-Hongrie-Italie). Le sultan fait acte de belligérance le 11 novembre. Les motifs sont multiples : sécuriser l'alliance avec l'Allemagne (celle-ci est renouvelée en janvier 1915); réviser des statuts territoriaux (le *self-government* est aboli au Liban en juillet 1915); replacer sous souveraineté complète les territoires de la péninsule Arabique; récupérer les territoires perdus en 1912-1913 (dans les Balkans) et en 1878 (Chypre, provinces de l'Anatolie orientale); en finir avec les systèmes des capitulations en vigueur depuis le *xvi*<sup>e</sup> siècle (objectif réalisé, à la différence des deux points précédents).

### Le prix de la guerre

Après de premiers revers (la cuisante défaite de Sankamış où des dizaines de milliers de soldats périssent de froid en décembre 1914), les succès militaires ottomans dépassent les objectifs des experts. La victoire de Gallipoli en janvier 1916 après un an d'âpres combats est certes d'un prix élevé (120 000 morts, 200 000 du côté de la Triple-Entente : France, Royaume-Uni et Russie), mais d'un impact géostratégique décisif sur l'orientation du conflit mondial : elle empêche la traversée des Détroits et réduit l'appui matériel et logistique dont la Russie a un besoin croissant. Non seulement l'Empire se bat sur plusieurs fronts (Caucase, Mésopotamie, Palestine), mais il apporte un soutien déterminant à la Triplice dans les Balkans. L'armée est moins victorieuse en Orient – l'appel au Dihad en novembre 1914

La période de la première guerre mondiale est dominée par les figures de Talat, Enver et Cemal. Les trois pachas forment une triarchie puissante. La réalité du "triumvirat" est néanmoins à nuancer. En fait, des rivalités et des divergences existent entre les trois hommes (notamment entre Cemal et Enver en matière d'orientations militaires et entre Cemal et Talat au sujet de la question arménienne); ils agissent à des niveaux différents du pouvoir (Talat est aussi député); le comité Union et Progrès (CUP) est dirigé par un cercle étroit d'une cinquantaine de membres, éminences grises et idéologues (tel le sociologue Ziya Gökalp) liés à plusieurs factions. Mais ces hommes appartiennent à une même génération, issus de la petite ou moyenne bourgeoisie, formés à la lecture des mêmes livres parus dans les années 1890, nourris de Vulgärmaterialismus, de darwinisme social et d'anthropologie raciale. Ambitieux et déterminés, ils franchissent les échelons de la carrière aux mêmes âges et s'engagent ensemble dans le mouvement jeune-turc : à l'automne 1906, Enver et Cemal rejoignent l'Organisation ottomane de la liberté, dont Talat est membre fondateur. Tous trois promus au rang de pacha (Cemal et Enver en 1913, Talat en 1917), ils accèdent aux plus hauts postes ministériels la même année, en 1913 (Talat à l'Intérieur, Enver à la Guerre, Cemal à la Marine) et rétablissent le rôle de l'institution militaire, exclue du gouvernement de l'Empire depuis 1826, qu'ils flanquent d'organisations paramilitaires actives notamment dans l'exécution du génocide des Arméniens (les *teşkilat-i mahsusa*, "organisations spéciales", constituées à l'été 1914). Ils donnent au CUP une dimension radicalisée, militarisée et synarchique – les décisions prises, des lois temporaires en cabinet, court-circuitent le processus législatif –, dans l'espoir de renverser une situation particulièrement défavorable.

ne déclenche aucun mouvement significatif de rébellion. Par leurs progrès dans le Croissant fertile, Britanniques et Français se donnent les moyens de mettre en œuvre le dépeçage de l'Empire au Proche-Orient, planifié par les accords de Sykes-Picot (1916). Mais le prix en est élevé : des centaines de milliers d'hommes mobilisés contre les Ottomans (jusqu'au tiers des troupes britanniques) sont autant de soldats en moins sur le front occidental; les pertes de l'Entente face aux Ottomans s'élèvent à 650 000 hommes. L'effort ottoman est plus considérable encore (2,6 millions d'hommes en uniforme, 15 % de la population totale) ainsi que le prix payé (325 000 morts en 1918). Le coût de la guerre représente dix fois le budget annuel de l'État (frais de la dette remboursés).

### Talat, Enver et Cemal

### Des lanciers ottomans s'apprentent à monter au front (guerre des Balkans, 1912-1913)

© Tallandier-Bridgeman Images



## La Turquie est-elle laïque ?

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les sultans ottomans ont entamé d'importantes réformes politiques et administratives en s'inspirant du modèle français, encourageant par ailleurs les élites à s'occidentaliser. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les réformes se sont étendues aux domaines social et culturel. [...] L'islam est cependant resté la seule source légitime du droit et de l'État.

C'est en revanche à la suite de la lutte anti-impérialiste et nationaliste lancée par le mouvement réformiste jeune-turc que la Turquie s'est brutalement laïcisée. Cette transformation radicale, effectuée en quelques années seulement (1922-1937), est due à la victoire politique de son dirigeant, Mustapha Kemal Atatürk. [...] Le projet consistait donc bien à séparer l'État de la religion, mais sans défaire les liens de sujétion de la religion vis-à-vis de l'État. En déniautout toute autonomie à la religion dans un état modernisé, la laïcité devenait le moyen le plus radical de civiliser la Turquie moderne. C'est pourquoi la laïcisation turque ne s'est pas bornée aux seuls domaines politiques et juridiques ; elle a également influé sur les domaines symboliques et culturels.

À la suite de la proclamation de la République turque en 1923, la Constitution adoptée en 1924 a aboli le califat et mit définitivement la religion sous la tutelle de l'État. Une éducation laïque et obligatoire a été instituée à tous les niveaux. Une puissante Direction des affaires religieuses (Diyanet), chargée de l'administration des lieux de culte et du personnel religieux fonctionnarisé, a été créée et rattachée au Premier ministre. En 1925, les confréries religieuses traditionnelles ont été dissoutes et la loi du chapeau a interdit le port du fez pour les hommes et le port du voile pour les femmes. Sur [une] affiche de l'époque, Atatürk est ainsi accompagné d'une allégorie de la République naissante sous les traits d'une jeune femme non voilée. En 1926, un code civil inspiré du code suisse a été adopté et a remplacé le droit islamique. En 1928, l'article de la Constitution qui faisait de l'islam la religion de l'État a été supprimé et l'alphabet latin a remplacé l'alphabet arabe précédemment utilisé. En 1934, une loi sur le nom de famille a exclu les adjectifs à connotation islamique et le droit de vote et d'éligibilité a été accordé aux femmes. Enfin, en 1937, la laïcité est devenue un principe constitutionnel turc.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, au gré de la transition vers la démocratie pluraliste, les discours et l'équilibre

des forces en présence ont évolué. Le Parti démocrate s'était régulièrement élevé contre les mesures radicales de laïcisation kémaliste et l'islam politique a obtenu progressivement droit de cité. À partir des années 1980, une élite islamique récemment installée dans les villes commence à exprimer des revendications proprement politiques. C'est par les urnes – et après plusieurs coups d'État militaires et tentatives d'interdiction des partis islamistes successifs – que le Parti de la justice et du développement (AKP) a finalement réussi à conquérir le pouvoir. Il s'y est installé durablement grâce aux succès électoraux de son dirigeant, Recep Tayyip Erdogan, l'ancien maire d'Istanbul. Sans que ne soit frontalement remise en cause la laïcité de l'État, un certain nombre d'assouplissements ont été apportés à la doctrine kémaliste depuis l'arrivée des islamistes au pouvoir en 2002. Le rétablissement de l'appel à la prière en arabe, l'abrogation de l'interdiction des visites aux tombes des figures saintes et la réapparition des confréries religieuses dans la vie sociale en sont des signes évidents.

L'une des revendications majeures des islamistes était la possibilité du port du foulard islamique, en particulier à l'université où il était jusque-là formellement interdit. En dépit d'une forte résistance de certaines institutions turques essentielles comme l'armée à ce sujet et d'un jugement emblématique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le port du foulard a été finalement admis à l'université en 2010. Cette libéralité s'est par la suite étendue aux élèves et aux enseignantes des écoles primaires et secondaires, dans lesquelles était rétabli depuis 1982 un enseignement obligatoire du seul islam sunnite. Depuis 2012, l'autorisation du port du voile islamique a été progressivement étendue à toutes les fonctionnaires [...].

En dépit de cette délaïcisation graduelle, la Turquie reste cependant un État laïque, mais de type non séparatiste. Théoriquement pluraliste, l'État turc contrôle et privilégie ouvertement l'islam sunnite aux dépens des minorités religieuses présentes sur son territoire (Alévis, Kurdes, Arméniens ou Grecs orthodoxes).

“La Laïcité, en France et dans le monde”,  
Valentine Zuber, *La Documentation photographique*, n° 8119, La Documentation française,  
Paris, octobre 2017.

## DE L'EMPIRE À LA RÉPUBLIQUE

Cet effort ne produit pas les résultats espérés par Istanbul : la rébellion arabe de 1916 contraint les Ottomans au repli en Syrie et en Palestine, puis en Anatolie en 1918 ; l'effondrement de la Russie sur le front anatolien à l'automne 1917 permet certes des avancées dans le Caucase, mais les progrès britanniques au Proche-Orient menacent l'Anatolie. Si, après le retrait russe, une vaste opération de conquête est lancée vers le Caucase, la Turquie est contrainte à la capitulation par la chute de ses alliés. La convention de Moudros du 30 octobre 1918 implique l'évacuation de la Transcaucasie (à l'exception du sud-ouest) ainsi que la liberté de circulation dans les Dardanelles et le Bosphore. Les puissances se réservent en outre le droit d'occuper les points stratégiques de leur choix. Ainsi, les Français prennent possession de la Cilicie, les Italiens s'emparent de la province d'Antalya et les Grecs débarquent à Smyrne.

### 1920 : Le traité de Sèvres

Le 19 mai 1919, Mustafa Kemal, un officier nationaliste auréolé du succès remporté par l'armée dans les Dardanelles en août 1915, débarque à Samsun. Un mouvement de résistance s'organise en Anatolie. Dans une capitale occupée par les Alliés, le gouvernement impérial tourne à vide faute d'un parlement (dissous en mars 1920). Le 10 août 1920, le traité de Sèvres consacre

le démembrement de l'Empire : dépouillée du Kurdistan, des provinces à population arménienne, de la Thrace, de la région de Smyrne, de la Syrie, de l'Arabie et de la Mésopotamie, la Turquie se trouve réduite à un petit État anatolien. Des mandats sont instaurés en 1920 au bénéfice du Royaume-Uni, en Palestine et en Irak (auquel la province de Mossoul est intégrée), et de la France, qui prend le contrôle d'un Grand Liban (le Mont-Liban gagnant des territoires des anciennes provinces de Beyrouth et de Syrie).

### 29 octobre 1923 : la République

À Ankara se met en place le pouvoir de la Grande Assemblée sous le signe de la "souveraineté nationale" (*hakimiyet-i milliye*). En janvier 1921, celle-ci se dote d'une constitution. Elle accorde à l'Assemblée les pouvoirs législatif et exécutif. Pour la première fois, un gouvernement d'assemblée est instauré. Il prend en charge un pays exsangue. Les succès militaires des kémalistes aboutissent à la signature d'un nouvel armistice à Mudanya, le 11 octobre 1922 : les forces helléniques doivent évacuer leurs derniers contingents ; les alliés conservent quelques régiments à Istanbul et dans les Détroits. Le 1<sup>er</sup> novembre 1922, la Grande Assemblée abolit le sultanat (le 3 mars 1924, cette même instance supprime le califat). Âprement négocié, le traité de Lausanne, signé le 24 juillet 1923, annule l'essentiel des clauses du traité de Sèvres et institue les territoires de la Turquie dans ses limites actuelles, à l'exception du *sancak* d'Alexandrette (appartenant auparavant à la Syrie sous mandat français), rattaché en 1939. Le 29 octobre 1923, la République de Turquie est proclamée.

## Questions internationales



## Turquie

### Erdogan, du rêve européen à la tentation autoritaire

- Questions internationales
- n° 94 novembre-décembre 2018
- 9 €/numéro
- Tous les 2 mois 128 pages

➡ À paraître le 14 novembre 2018